

Achat d'Energie & groupement d'achats

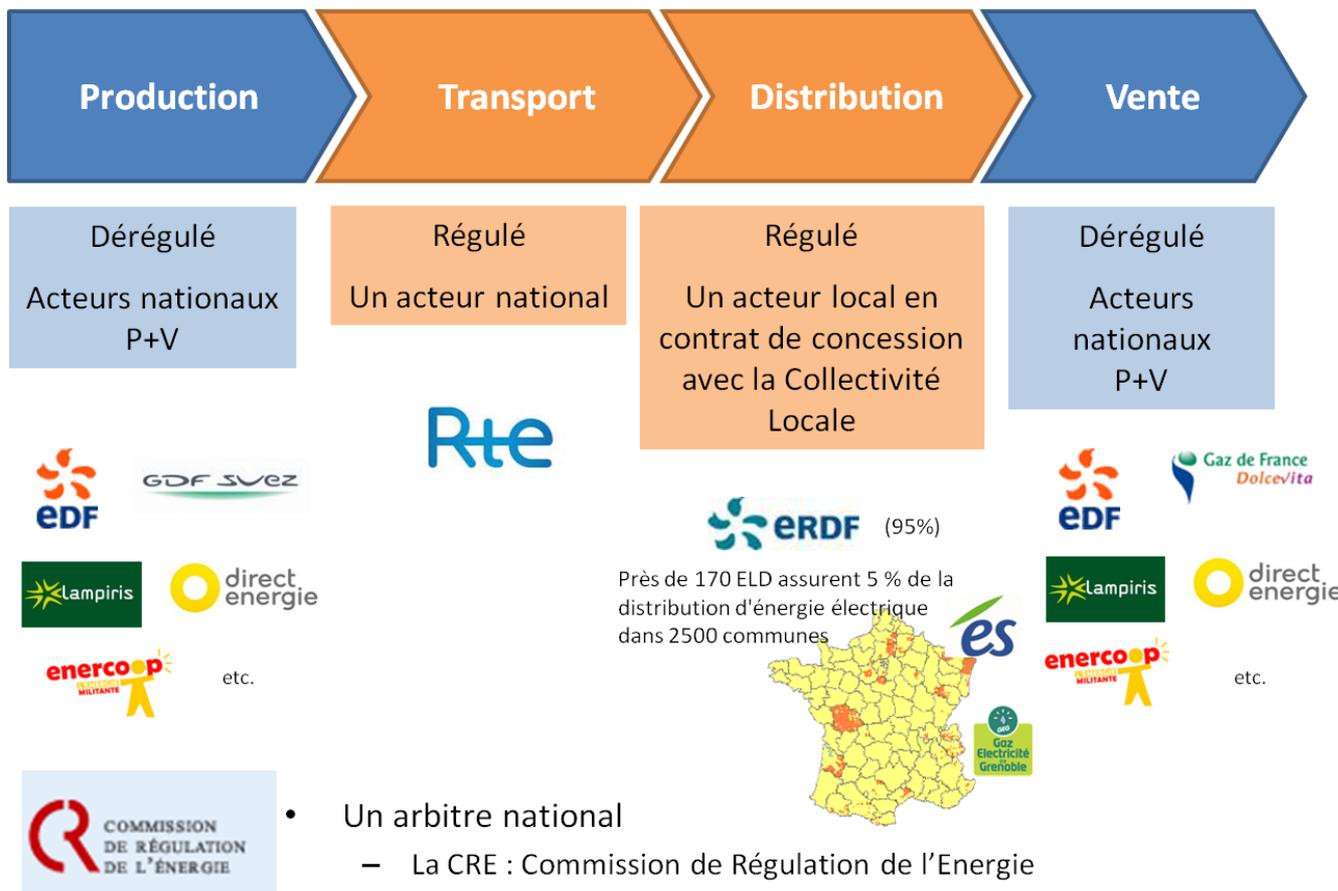
-

SIEGE 27

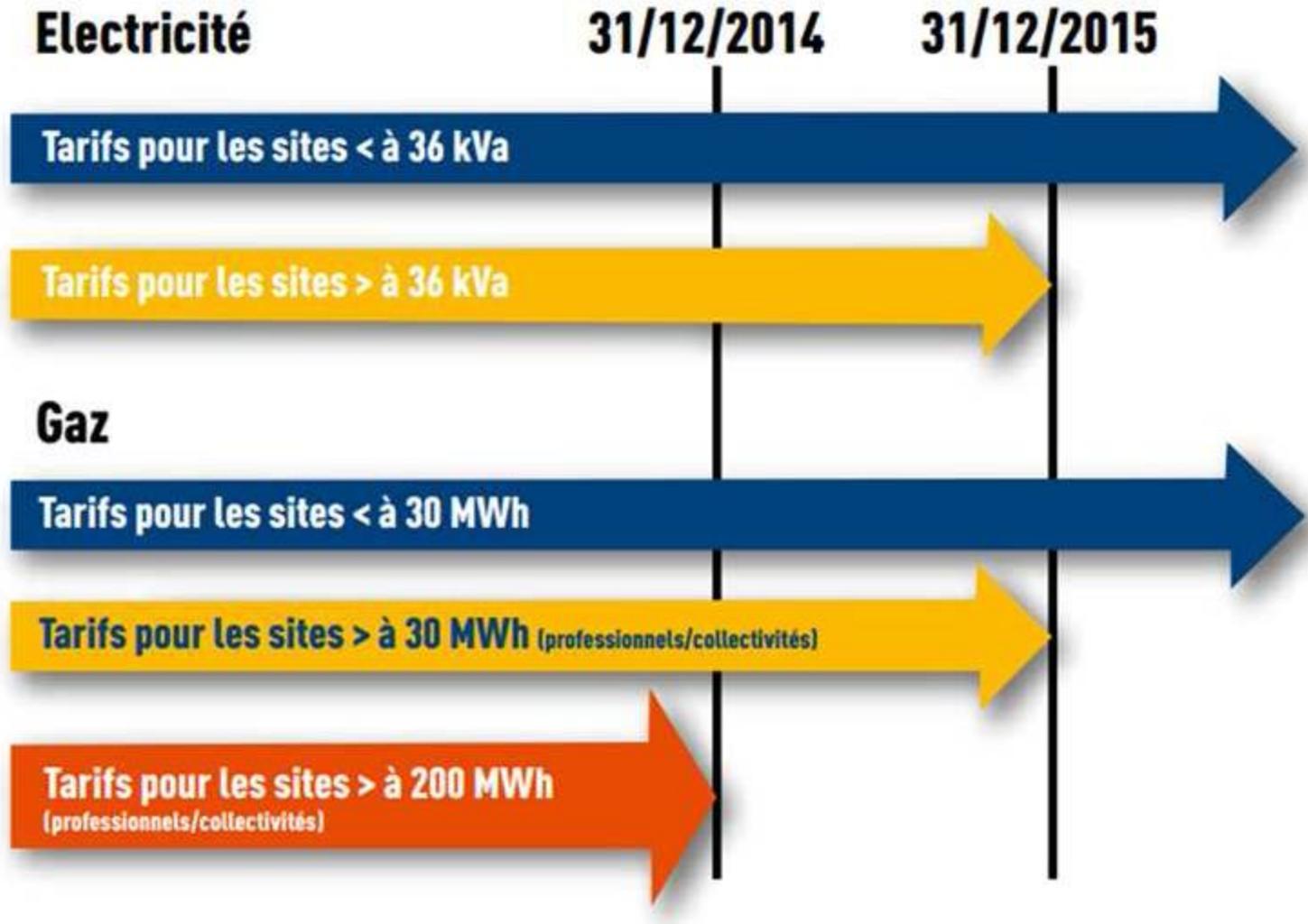
Le SIEGE 27

- Syndicat intercommunal regroupant l'ensemble des **675 communes du département**, depuis 1946 (lois de nationalisation),
- Compétence en matière de **distribution publique d'électricité**, (maîtrise d'ouvrage partagée avec ERDF sur les renforcements, extensions du réseau...), **de gaz** (délégation de service public auprès de 4 distributeurs), et sur le réseau **d'éclairage public** (investissement, et, à titre optionnel, maintenance), par transfert de compétence de ses communes membres,
- **Autorité organisatrice de la distribution d'énergie**, agit comme contrôleur du bon exercice des missions des concessionnaires.

Les Acteurs du marché de l'énergie



La fin des TRV : les échéances législatives



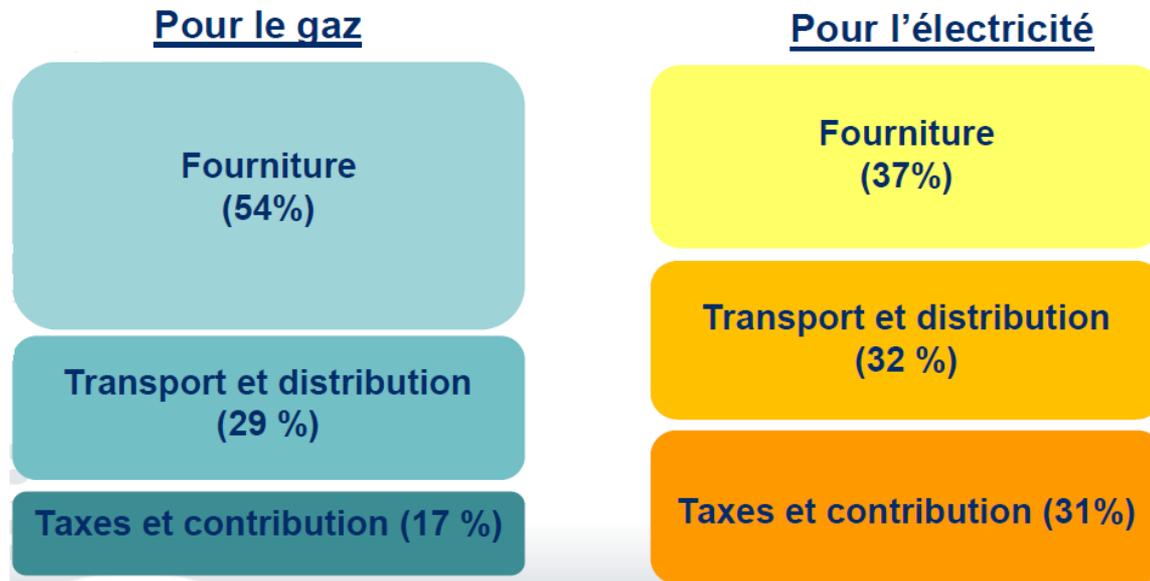
Panorama de l'ouverture des marchés à la concurrence

- Depuis le 1^{er} juillet 2007, **ouverture des marchés de l'électricité et du gaz à la concurrence pour l'ensemble des clients** avec un impact très limité :
 - **Electricité :** 67% des consommations au TRV / 91% des sites
95% de l'électricité acheminée par EDF dans l'Eure
 - **Gaz :** 34% des consommations au TRV / 75% des sites

- Avec la fin programmée des TRV, accélération du processus constatée (Gaz) et attendue, mais engorgement des fournisseurs...
 - **Gaz :** 170 000 contrats concernés (dont 110 000 moyens consommateurs)
 - **Electricité :** 430 000 contrats concernés (200 000 clients)

Enjeux économiques

- **Gains attendus variables** selon volume, caractéristiques des sites, période de lancement, modalités définies au cahier des charges....
- Gains variables selon énergie – **gaz / électricité...**



- **GAZ** : économie constatée par groupements de l'ordre de 15/20% en moyenne selon type tarif/utilisation
- **ELECTRICITE** : premiers retours attendus mais gains inférieurs voire nuls... incertitude malgré contexte économique favorable aux offres de marchés.

Le recours au groupement d'achat

- Intérêt particulier du regroupement pour ce type d'achat :
 - ...**obtenir des offres** suscitant l'intérêt des fournisseurs potentiels, dans le délai prescrit et en conformité avec les dispositions du Code des Marchés Publics,
 - bénéficiaire de **tarifs ajustés du fait de l'effet volume**,
 - **imposer des clauses d'exécution** avantageuses et utiles plutôt que subir les conditions générales type,
 - limiter les **coûts de procédure**,
 - bénéficiaire d'une **expertise technique** dans l'élaboration des cahiers des charges pour l'achat de fournitures particulières.

- **Les limites du groupement d'achat** :
 - une **politique d'achat** standardisée et consensuelle,
 - l'adoption de **clauses « médianes »**,
 - un arbitrage difficile sur **l'allotissement** / l'ouverture aux fournisseurs

Les groupements d'achat d'énergie

- **Généralisation des groupements d'achat d'énergie** au niveau national (6 groupements régionaux ou supra-départementaux, plus de 50 groupements départementaux) avec 90% du territoire français couvert.

- **Exemple du département de l'Eure :**
 - **Gaz** : Regroupement avec le Syndicat d'Energie du Calvados du fait d'un nombre limité de collectivités desservies dans l'Eure
 - › **143 membres** pour **818 contrats** représentant **120 Gwh/an**
 - › *Dont 48 membres dans l'Eure, pour 216 contrats représentant 30 Gwh/an*
 - › Marchés attribués à **GAZ DE BORDEAUX** pour l'année 2015
 - › Economie entre -10% (B2S) et -45% (Base) avec **moyenne de -17% sur l'ensemble des membres.**

 - **Electricité** : Groupement départemental (hors Département, Collèges et SDIS) ouverts à toutes communes, EPCI, pour les contrats > 36 kVA et l'Eclairage public.
 - › **151 membres** pour **350 contrats** représentant **43 Gwh/an** (sites Bâti > 36 kVA)
 - › **223 membres** (dont 145 communes adhérant à la maintenance EP) pour **2377 contrats** représentant **21 Gwh/an** (Eclairage Public)

Principales caractéristiques de la consultation – Achat d'Electricité

- **Type de Procédure :** Accord-cadre
- **Critères de Jugement :** 100% Valeur Technique au stade A-C
80% Prix / 20% Valeur Tech. au stade M-S
- **Durée :** Accord-Cadre avec un seul Marché
Subséquent jusqu'au 31/12/17
- **Allotissement :** 2 lots pour susciter intérêt et éviter multi-fournisseurs pour membres du groupement
- **Prix fixe** (avec 1 prix pour chaque année) **ou révisable** selon évolution ARENH : choix au stade Marché subséquent selon conjoncture.
- **Durée de validité des offres :** 48-72h maximum du fait fluctuation prix électricité. Vigilance sur le dimensionnement / la maniabilité des pièces financières.

➤ **Modalités retenues :**

- Intégration **surcoût par MWh pour 50 et 100% de fourniture d'énergie renouvelable avec garantie d'origine**. Choix par le membre de souscrire après notification (volume estimé à 10%).
- Intégration **sous-critère technique** sur politique énergétique du candidat

➤ **Difficulté à imposer un taux** dans le cadre d'un groupement de taille importante : volume important pour les fournisseurs / surcoût dissuasif pour membres groupement

➤ En fonction demande, possibilité de créer **lot spécifique** dans prochaine consultation.

➤ **Proposé par les fournisseurs** : garantie d'origine / garantie d'origine française / actions de communication / réinvestissement dans projet de développement énergie renouvelable...

Pour tout renseignement complémentaire :

Nicolas DEVILLERS

Tél : 02 32 39 82 09

Mail : nicolas.devillers@siege-27.fr